



Compte rendu de la réunion du CHSCT du jeudi 17 octobre :

Sont présents pour le syndicat FO : Mme Marie AUGROS (titulaire) et M Xavier LE DIAGON (suppléant).

Point 1 : Rapport ISST

Réponses de l'administration suite aux visites de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST).
Il s'agit de 4 rapports ISST réalisés durant l'année 2018 qui n'ont pu être évoqués lors des précédents CHSCT.

évocation du site de Dreux : différents travaux en cours ou finalisés à la trésorerie de Dreux (ex. remplacement de store) , au SPF de Dreux (ex. changement de Néon) , au SIP de Dreux (ex.réparation du sol) et au SIE de Dreux (ex. entreprise de nettoyage à contrôler).
Le problème de chauffage à Dreux a été solutionné suite au changement d'agence de l'entreprise VINCI (Agence de Le Mans avec un meilleur service rendu).

Intervention de FO, au sujet du problème du ménage (également évoqué pour le site de Chartres).
Réponse de l'administration => l'entreprise de nettoyage sous traite les consommables expliquant que l'approvisionnement fasse défaut.
Le marché arrive à échéance prochainement.

Amiante : Les DTA (Document Technique Amiante) ont été adressés à la centrale en vue de l'obtention de crédits budgétaires pour la réalisation des travaux.

Pour Chateaudun :

Un contact a été pris avec un cabinet d'ingénieurs spécialisé dans le traitement des problématiques « amiante » pour une étude sur les travaux à réaliser (quelle procédure ? sous quels délais, quels coûts?). Le rapport est attendu pour le premier trimestre 2020.

Pour Dreux :

Problèmes de dalles => une évaluation périodique (EP) est requise (tous les trois ans).
Une Action Corrective de premier niveau (AC1) pour un matériau contenant de l'amiante
=> mesure de retrait ou confinement.

Point 2 : Aménagement des locaux :

Site de la Paierie départementale (soumis au vote) :

Le conseil départemental (CD28) ayant un problème de place, il souhaite retrouver la jouissance de ses locaux occupés actuellement par la DDFIP.
Dans un premier temps, pour octobre 2019, il va réinvestir deux bureaux de la paierie départementale en mettant en place un cloisonnement.
Dans un second temps, il propose de reloger la Paierie sur Chartres dans d'autres locaux appartenant au CD28.

Le vote est requis pour le déplacement des deux bureaux.

Vote : **FO** et CFDT : abstention - Solidaires : contre

Le président du CHS-CT indique que le CD28 vient de lui faire part des deux propositions de lieux de relogement :

- ➔ les anciens locaux précédemment occupés par la paierie à côté de la CAF (rue Garola)
- ➔ à côté du SDIS (quartier croix Bonnard)

Intervention de FO, qui souhaite que soit pris en compte l'inquiétude des agents face au déménagement.

Pour le site de Chartres Métropole (pour information) :

La mairie de Lucé va mener des travaux d'isolation extérieure et de changement des fenêtres du bâtiment.

Les agents auront à déménager pendant les changements des fenêtres (durée sur une journée par roulement). Les déménagements seront suivis par les services de la logistique et de la CID.

Le médecin de prévention (MP) souhaite que les brises vues soit ré-installés.

Intervention de FO, qui souhaite que l'attention soit portée sur le bruit pendant les travaux et s'informe de l'impact des LED sur le confort des agents.

Le MP précise qu'il faut être vigilant sur l'installation et la mesure de la luminosité pour ce type d'équipement.

Site de Chateaudun (pour information) :

Aménagement d'un bureau pour l'accueil de salariés de la CPAM.

Les travaux seront financés par la CPAM. L'ISST demande que cette dernière tienne informé les services de la DDFIP 28 dans le cadre de la gestion de l'amiante lors des travaux.

De plus, il attire l'attention sur la nécessité pour le gestionnaire de site de gérer ces personnes, surtout en matière de sécurité incendie (exercices d'évacuation).

Le site du CFP de Chartres (soumis au vote) :

Travaux pour la sécurisation des locaux ayant pour buts :

- séparation entre les zones recevant du public et la partie administrative (poursuite du déploiement des portes à code)
- améliorer la sécurité incendie (nécessité de modifier le sens d'ouverture de certaines portes).

La direction propose éventuellement la mise en place d'un accès aux locaux par un système de badge; et de mettre fin au contrat de gardiennage dont le coût annuel de 16 000 € est estimé trop important par rapport au service rendu.

Intervention de FO : l'abandon du gardiennage soulève le problème de la sécurité du travailleur isolé.

La direction répond que l'agent de sécurité ne se déplace pas dans les bureaux. Il y a juste un

repérage visuel à partir de l'extérieur ; le problème subsisterait donc.

S'ouvre un dialogue sur la sécurisation de l'accueil , notamment avec une réflexion sur l'utilisation du système de badge et/ou de code.

Suite aux discussions, le président propose la mise en place d'un groupe de travail.

Vote : **FO** et CFDT : abstention - Solidaires : contre

Point 3 : Budget

Actions votées lors de cette séance :

- achat de matériels suite à prescription du médecin de prévention (sièges, barre de clavier avec repose poignets, repose-pieds, etc...)
- pour une étude concernant un espace de convivialité qui serait créé à la DDFiP (co-financé avec le budget de la DDFiP)
- formation : « guide serre File – évacuation » « formation initiale aux gestes de premiers secours » « formation recyclage aux gestes de premiers secours » « maniement extincteur » « prévention des risques liés à l'activité physique »

Point 4 : questions diverses

- Déménagement des huissiers au 3ème ?

=> réponse de l'administration : pas encore de décision

- Demande que les membres du CHSCT soit informés au fil de l'eau des accidents de travail (sur le même mode de fonctionnement que la diffusion des fiches de signalement d'agressions) .